

Le formulaire est à compléter, accompagné du règlement
(Inscription au cours + carte de membre 2022/2023)

Carte de membre 2022/2023 :

Cours de guitare (enfant)

Formulaire d'inscription 2021/2022

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél privé :

Tél portable :

Email :

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

INFORMATIONS

Le remboursement des activités n'aura pas lieu sauf contre-indication médicale (sur présentation d'un justificatif nécessitant un arrêt de l'activité), cas de force majeure, ou décision du CSC de supprimer l'atelier.

Le CSC de Sarre-Union s'engage à assurer les séances pour tous les ateliers dont il a la responsabilité.

SEPTEMBRE 2022 à JUIN 2023			Carte de membre 2022/2023 Adhésion OBLIGATOIRE	Habitant hors Sarre-Union	Habitant de Sarre-Union	TOTAL
MARDI	17h à 18h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 8€ individuelle OU <input type="checkbox"/> 10€ familiale	<input type="checkbox"/> 50 € - Carte de 10 séances <input type="checkbox"/> 110 € - Inscription annuelle	<input type="checkbox"/> 47,50 € - Carte de 10 séances <input type="checkbox"/> 104,50 € - Inscription annuelle	
	18h à 19h	<input type="checkbox"/>				
	19h à 20h	<input type="checkbox"/>				
MERCREDI	13h à 14h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 8€ individuelle OU <input type="checkbox"/> 10€ familiale	<input type="checkbox"/> 50 € - Carte de 10 séances <input type="checkbox"/> 110 € - Inscription annuelle	<input type="checkbox"/> 47,50 € - Carte de 10 séances <input type="checkbox"/> 104,50 € - Inscription annuelle	
	14h à 15h	<input type="checkbox"/>				
	15h à 16h	<input type="checkbox"/>				
SAMEDI	13h à 14h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 8€ individuelle OU <input type="checkbox"/> 10€ familiale	<input type="checkbox"/> 50 € - Carte de 10 séances <input type="checkbox"/> 110 € - Inscription annuelle	<input type="checkbox"/> 47,50 € - Carte de 10 séances <input type="checkbox"/> 104,50 € - Inscription annuelle	
	14h à 15h	<input type="checkbox"/>				
	15h à 16h	<input type="checkbox"/>				

Règlement de la totalité (activité + carte de membre) :

Règlement en 2 fois (activité + carte de membre) :
Pour le paiement en 2 fois : nous vous demanderons de nous établir **obligatoirement les 2 chèques lors de l'inscription (en divisant la somme par 2 + la carte de membre)**, ils seront débités aux dates suivantes :

1^{er} chèque : 01.10.2022
2^{ème} chèque : 01.01.2023